RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00926
Numéro SIREN : 751 550 591
Nom ou dénomination : ABERS BIO ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt 7673

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	4 867 939	1 304 364	3 563 575	3 857 343
	Installations techniques, matériel et outillage	3 088	447	2 641	
	Autres immobilisations corporelles	32 000	26 810	5 190	11 590
	Immobilisations en cours				2 223
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	4 903 027	1 331 621	3 571 407	3 871 156
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	15 499		15 499	6 044
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	416 251		416 251	351 928
	Autres créances	693 342		693 342	761 763
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	82 113		82 113	188 618
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	467		467	458
	Total III	1 207 671		1 207 671	1 308 810
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	37 103		37 103	41 890
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 147 801	1 331 621	4 816 181	5 221 857

DÉPÔT DU
23 JUIL. 2018
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 345 000)	345 000	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	6 572	5 498
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	124 841	104 437
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	104 909	21 478
	Subventions d'investissement	982 005	1 074 005
	Provisions réglementées		
	Total I	1 563 327	1 550 418
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 159 782	2 550 022
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	886 631	872 068
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 443	211 719
	Dettes fiscales et sociales	77 997	37 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	3 252 854	3 671 439
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 816 181	5 221 857
	(1) Dont à moins d'un an	1 484 355	1 510 417

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 357 086		1 357 086	1 024 039	333 048	32.52
Production vendue de services	638 350		638 350	654 825	16 474-	2.52-
Chiffre d'affaires NET	1 995 437		1 995 437	1 678 863	316 573	18.86
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				3 520	3 520-	100.00-
Autres produits			2	1	1	56.45
Total des Produits d'exploitation (I)			1 995 439	1 682 385	313 054	18.61
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			958 358	760 275	198 084	26.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			9 455-	8 629	18 084-	209.57-
Autres achats et charges externes *			497 280	496 845	435	0.09
Impôts, taxes et versements assimilés			34 358	31 353	3 005	9.58
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			315 566	314 363	1 202	0.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	3	1-	56.03-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 796 109	1 611 469	184 640	11.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			199 330	70 916	128 414	181.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 1
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 673

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 425	6 160	736-	11.94-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 425	6 160	736-	11.94-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	117 626	137 043	19 417-	14.17-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	117 626	137 043	19 417-	14.17-
2. Résultat financier (V-VI)	112 201-	130 882-	18 681	14.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 129	59 966-	147 095	245.30
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	1 502	1 501-	99.93-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	92 000	92 000		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	92 001	93 502	1 501-	1.61-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	673	1 202	529-	44.01-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	27 093		27 093	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	27 766	1 202	26 564	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	64 235	92 300	28 065-	30.41-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 455	10 856	35 599	327.92
Total des produits (I+III+V+VII)	2 092 864	1 782 047	310 817	17.44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 987 955	1 760 569	227 386	12.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	104 909	21 478	83 431	388.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 816 180.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 995 436.79 Euros et dégageant un bénéfice de 104 908.84 Euros.

La société a pour activité l'investissement dans des chaufferies biomasses et la production d'énergie et d'électricité.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Il n'y a pas d'effectif salarié.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Le sinistre sur la voute de la chaudière de mai 2016 est toujours en cours. Il n'y a pas eu d'élément nouveau sur l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les options suivantes ont été prises sur les exercices précédents :

Frais d'émission d'emprunt :
Les frais d'émission d'emprunt de 57 450 Euros ont été mis en charge à répartir avec un étalement sur la durée de l'amortissement des emprunts (12 ans).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	4 865 365		37 257
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 088
Matériel de transport	32 000		
Immobilisations corporelles en cours	2 223		
TOTAL	4 899 589		40 345
TOTAL GENERAL	4 899 589		40 345

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui		34 683	4 867 939	4 867 939
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 088	3 088
Matériel de transport			32 000	32 000
Immobilisations corporelles en cours	2 223	0		
TOTAL	2 223	34 683	4 903 027	4 903 027
TOTAL GENERAL	2 223	34 683	4 903 027	4 903 027

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	1 008 022	303 932	7 590	1 304 364
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		447		447
Matériel de transport	20 410	6 400		26 810
TOTAL	1 028 432	310 778	7 590	1 331 621
TOTAL GENERAL	1 028 432	310 778	7 590	1 331 621

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	303 932				
Instal.techniques matériel outillage indus.	447				
Matériel de transport	6 400				
TOTAL	310 778				
TOTAL GENERAL	310 778				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	41 890		4 787	37 103

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	416 251	416 251	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 408	8 408	
Divers état et autres collectivités publiques	401 632	401 632	
Débiteurs divers	283 302	283 302	
Charges constatées d'avance	467	467	
TOTAL	1 110 060	1 110 060	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 159 782	391 283	1 044 878	723 621
Fournisseurs et comptes rattachés	128 443	128 443		
Impôts sur les bénéfices	37 337	37 337		
Taxe sur la valeur ajoutée	39 984	39 984		
Autres impôts taxes et assimilés	676	676		
Groupe et associés	886 631	886 631		
TOTAL	3 252 854	1 484 355	1 044 878	723 621
Emprunts remboursés en cours d'exercice	390 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	34 500			34 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

La base d'amortissement de la chaufferie biomasse correspond à sa valeur d'acquisition diminuée de la valeur résiduelle.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Canalisations	Linéaire	15 ans
Chaufferie	Linéaire	15 ans
Frais étude	Linéaire	15 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ABERS BIO ENERGIES

Société par actions simplifiée au capital de 345 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue – 35520 LA MEZIERE
751 550 591 RCS RENNES

AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2018

- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 -

DEUXIEME RESOLUTION

« L'Assemblée des associées décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'inscrit dans les comptes de la société pour un montant de 104 909 € comme suit :

- A la dotation de la réserve légale, la somme de ---------- 5 246 €
- Le solde en totalité au poste « Autres réserves » ---------- 99 663 €

L'Assemblée des associées prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices sociaux. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président

GREFFE

ABERS BIO ENERGIES

SAS AU CAPITAL DE 345 000 EUROS

AVENUE DU PHARE DE LA BALUE
ZAC DE CAP MALO
35520 LE MEZIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2018

SARL CABINET TANGUY
Société de Commissariat aux Comptes

Boulevard Saint-Martin – B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

CABINET TANGUY

Boulevard St-Martin
BP 17336 • ST-MARTIN-DES-CHAMPS
29673 MORLAIX CEDEX

Tél. : 02 98 88 17 27
Fax : 02 98 88 17 26
cab-tanguy@cabinet-tanguy.com

André TANGUY
Dominique HERRY
Experts Comptables et
Commissaires aux Comptes associés

Grégory ELY
Commissaire aux Comptes

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS ABERS BIO ENERGIES
Exercice clos le 31 décembre 2017
Assemblée Générale du 19 juin 2018

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ABERS BIO ENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre
de la Région de Rennes et membre de la Compagnie Régionale de Rennes
S.A.R.L au capital de 600 000 € - 379 167 067 R.C.S. BREST - N° T.V.A. FR 61 379 167 067

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les rubriques « Subventions d'équipement » et « Evaluation des amortissements » de l'annexe aux comptes annuels relatives à la comptabilisation d'une subvention d'investissement et à la base d'amortissement de la chaufferie biomasse.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,
Le 13 juin 2018
Le Commissaire aux Comptes,

SARL CABINET TANGUY
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
Représentée par André TANGUY

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	4 867 939	1 304 364	3 563 575	3 857 343
	Installations techniques, matériel et outillage	3 088	447	2 641	
	Autres immobilisations corporelles	32 000	26 810	5 190	11 590
	Immobilisations en cours				2 223
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	4 903 027	1 331 621	3 571 407	3 871 156
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	15 499		15 499	6 044
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	416 251		416 251	351 928
	Autres créances	693 342		693 342	761 763
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	82 113		82 113	188 618
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	467		467	458
	Total III	1 207 671		1 207 671	1 308 810
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	37 103		37 103	41 890
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 147 801	1 331 621	4 816 181	5 221 858

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 345 000)	345 000	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	6 572	5 498
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	124 841	104 437
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	104 909	21 478
	Subventions d'investissement	982 005	1 074 005
	Provisions réglementées		
	Total I	1 563 327	1 550 418
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 159 782	2 550 022
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	886 631	872 068
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 443	211 719
	Dettes fiscales et sociales	77 997	37 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	3 252 854	3 671 439
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 816 181	5 221 857
	(1) Dont à moins d'un an	1 484 355	1 510 417

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 357 086		1 357 086	1 024 039	333 048	32.52
Production vendue de services	638 350		638 350	654 825	16 474-	2.52-
Chiffre d'affaires NET	1 995 437		1 995 437	1 678 863	316 573	18.86
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				3 520	3 520-	100.00-
Autres produits			2	1	1	56.45
Total des Produits d'exploitation (I)			1 995 439	1 682 385	313 054	18.61
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			958 358	760 275	198 084	26.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			9 455-	8 629	18 084-	209.57-
Autres achats et charges externes *			497 280	496 845	435	0.09
Impôts, taxes et versements assimilés			34 358	31 353	3 005	9.58
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			315 566	314 363	1 202	0.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	3	1-	56.03-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 796 109	1 611 469	184 640	11.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			199 330	70 916	128 414	181.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 1
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 673

En Euros.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 425	6 160	736-	11.94-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 425	6 160	736-	11.94-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	117 626	137 043	19 417-	14.17-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	117 626	137 043	19 417-	14.17-
2. Résultat financier (V-VI)	112 201-	130 882-	18 681	14.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 129	59 966-	147 095	245.30
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	1 502	1 501-	99.93-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	92 000	92 000		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	92 001	93 502	1 501-	1.61-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	673	1 202	529-	44.01-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	27 093		27 093	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	27 766	1 202	26 564	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	64 235	92 300	28 065-	30.41-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 455	10 856	35 599	327.92
Total des produits (I+III+V+VII)	2 092 864	1 782 047	310 817	17.44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 987 955	1 760 569	227 386	12.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	104 909	21 478	83 431	388.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAIRE
CABINET
ANGUY
COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 816 180.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 995 436.79 Euros et dégageant un bénéfice de 104 908.84 Euros.

La société a pour activité l'investissement dans des chaufferies biomasses et la production d'énergie et d'électricité.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Il n'y a pas d'effectif salarié.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Le sinistre sur la voute de la chaudière de mai 2016 est toujours en cours. Il n'y a pas eu d'élément nouveau sur l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

COMMISSAIRE AUX COMPTES CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les options suivantes ont été prises sur les exercices précédents :

Frais d'émission d'emprunt :
Les frais d'émission d'emprunt de 57 450 Euros ont été mis en charge à répartir avec un étalement sur la durée de l'amortissement des emprunts (12 ans).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	4 865 365		37 257
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 088
Matériel de transport	32 000		
Immobilisations corporelles en cours	2 223		
TOTAL	4 899 589		40 345
TOTAL GENERAL	4 899 589		40 345

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui		34 683	4 867 939	4 867 939
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 088	3 088
Matériel de transport			32 000	32 000
Immobilisations corporelles en cours	2 223	0		
TOTAL	2 223	34 683	4 903 027	4 903 027
TOTAL GENERAL	2 223	34 683	4 903 027	4 903 027

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	1 008 022	303 932	7 590	1 304 364
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		447		447
Matériel de transport	20 410	6 400		26 810
TOTAL	1 028 432	310 778	7 590	1 331 621
TOTAL GENERAL	1 028 432	310 778	7 590	1 331 621

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	303 932				
Instal.techniques matériel outillage indus.	447				
Matériel de transport	6 400				
TOTAL	310 778				
TOTAL GENERAL	310 778				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	41 890		4 787	37 103

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	416 251	416 251	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 408	8 408	
Divers état et autres collectivités publiques	401 632	401 632	
Débiteurs divers	283 302	283 302	
Charges constatées d'avance	467	467	
TOTAL	1 110 060	1 110 060	

COMMISSAIRE AUX COMPTES CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 159 782	391 283	1 044 878	723 621
Fournisseurs et comptes rattachés	128 443	128 443		
Impôts sur les bénéfices	37 337	37 337		
Taxe sur la valeur ajoutée	39 984	39 984		
Autres impôts taxes et assimilés	676	676		
Groupe et associés	886 631	886 631		
TOTAL	3 252 854	1 484 355	1 044 878	723 621
Emprunts remboursés en cours d'exercice	390 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	34 500			34 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

La base d'amortissement de la chaufferie biomasse correspond à sa valeur d'acquisition diminuée de la valeur résiduelle.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Canalisations	Linéaire	15 ans
Chaufferie	Linéaire	15 ans
Frais étude	Linéaire	15 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	407 056
Total	407 056

Détail des produits à recevoir

	Montant
SUBVENTION A RECEVOIR	400 945
PLAFONNEMENT CVAE	687
INTERETS COURUS/CC	5 424
Total	407 056

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 282
Emprunts et dettes financières diverses	14 564
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 331
Dettes fiscales et sociales	676
Total	38 852

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	22 331
CVAE	676
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	1 282
INTERETS COURUS/CC	14 563
Total	38 852

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	467
Total	467

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCE	467		
Total	467		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	37 103	8.33
Total	37 103	

Subventions d'équipement

Au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME, la société perçoit des acomptes complémentaires en fonction de sa production réelle. Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement de l'installation biomasse. Un montant de 92 000 € a ainsi été porté en produits exceptionnels en 2017.

Le versement du solde de la subvention, soit 400 945 €, enregistré en produits à recevoir, est conditionné au respect des conditions prévues dans la convention de financement et porte essentiellement sur les résultats de production thermique réels et la présentation d'un bilan des approvisionnements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Hypothèque en 1er rang à hauteur de 1 000 000 euros en principal , soit à hauteur de 500 000 € chacun pour chacun des prêteurs, sur le droit de superficie consenti par la SILL à la société ABERS BIO ENERGIES dans le cadre d'une convention de mise à dispositiondu terrain.

Cessions non notifiées:
- des créances dues au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME
- des créances dues au titres du contrat de fourniture de vapeur conclu avec la SILL
- des indémnités dues au titre des contrats d'approvisionnement en bois

Gage sur outillage et matériel d'équipements détenus par la SAS ABERS BIO ENERGIES pour montant de 1 274 250 €.

Engagements reçus

COMMISSAIRE AUX COMPTES CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
L SOLAR	SAS	38 000	69390 MILLERY

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY